

# RESEAU ARCHIVES INTER ADMINISTRATIONS



## Compte-rendu de la deuxième réunion (Centre Georges Pompidou, 19 mars 2002)

établi par Jean-Pierre BRIERE

**Participants** : (ordre alphabétique)

Jean-Philippe BONILLI Centre Georges-Pompidou  
01.44.78.48.49 / jean-philippe.bonilli@cnac-gp.fr

Jean-Pierre BRIÈRE Ministère de l'Emploi et de la Solidarité  
01.40.56.74.39 / jean-pierre.briere@sante.gouv.fr

Patrick CAVALIÉ Ministère de l'Aménagement du territoire et de  
l'Environnement  
01.42.19.18.03 / patrick.cavalie@environnement.gouv.fr

Henry de LANGLE Centre Georges-Pompidou  
01.44.78.41.42 / henry.delangle@cnac-gp.fr

Catherine DHERENT Direction des Archives de France  
01.40.27.60.00 / catherine.dherent@culture.gouv.fr

Anne LACOURT École nationale des Ponts-et-Chaussées  
01.64.15.34.69 / lacourt@enpc.fr

Daniel LÉLU Direction générale de l'Aviation civile  
lelu.daniel@saf.dgac.fr

Marie-Christine LEVASSEUR Direction régionale de l'équipement d'Île-de-France  
01.40.61.83.28 / marie-christine.levasseur@equipement.gouv.fr

Aude NGUYEN Ministère de l'Emploi et de la Solidarité  
01.40.56.48.91 / aude.nguyen@sante.gouv.fr

**Absents** : (ordre alphabétique)

Diana BEAULIEU-MILISAVLJEVIC Direction des affaires maritimes et des gens de mer  
01.44.49.82.14 / diana.milisavljevic@equipement.gouv.fr

Antoine DÉTOURNÉ Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement  
(étudiant chercheur)  
adetourne@hotmail.com

## **Ouverture de la réunion :**

Jean-Philippe Bonilli accueille les participants dont un nouveau membre du réseau, Catherine Dhérent, chef du département Innovation technologique et normalisation à la Direction des Archives de France. Après un tour de table, il présente le programme de la demi-journée qui porte sur la conduite de projet pour la maîtrise d'ouvrage. Celle-ci se déroulera en deux temps :

- \* exposé de sensibilisation aux méthodes et outils de la conduite de projet avec questions/réponses,
- \* Atelier de mise en pratique des méthodes et des outils, avec l'étude du projet d'archivage du site internet du centre Georges Pompidou.

## **Première partie. Conduite de projet : méthodes et outils (exposé de Aude Nguyen et Patrick Cavalié, support diapositives projetées sur écran).**

Aude Nguyen présente le contexte (pourquoi la conduite de projet ?) et explique ce qu'est la conduite de projet, sachant que cela s'applique pour des projets de toute nature. L'exemple sera donné de la méthode de conduite d'opération informatique "Kheops" (développée par le ministère de l'équipement). Un projet doit reposer sur une démarche très réaliste ("situation", "problématique", "résolution" "illustration") ; il demande d'effectuer un travail sur le terrain ("accompagnement") et d'engager la pluridisciplinarité. Aude Nguyen indique également les sept questions à se poser : pourquoi ? pour qui ? quand ? combien ? où ? qui fait quoi ? comment ? Le comment apparaît comme un début de solution.

Patrick Cavalié insiste sur la notion de commande qui sous-tend des éléments financiers (les deniers publics), l'organisation du projet (constitution d'un comité de pilotage et d'une équipe projet), le suivi et le pilotage des différentes phases du projet, et sur les leviers de la conduite au changement (convaincre...).

Il est dit également l'importance de l'accompagnement au projet, du rôle des experts et de la nécessité, parfois, d'"auditer" le projet.

L'aspect "humain" ne doit pas être négligé. Les difficultés mais aussi les solutions viennent des différents acteurs du projet.

En complément de cet exposé, Patrick Cavalié projette sur écran et commente la "fiche opération" concernant DANAE en indiquant les différentes phases du projet. Il précise également les difficultés qui sont intervenues, qui l'ont obligé à améliorer sans cesse l'opération DANAE : identifier clairement les procédures en vigueur concernant les archives, être plus méthodique, animer des équipes, convaincre les décideurs, mieux connaître les NTIC, exercer une veille technologique, etc.

## **Après une pause, il est procédé à une série de questions/réponses à propos de la première partie.**

Jean-Pierre Brière demande de préciser le rôle exact des experts dans la conduite d'un projet. Patrick Cavalié répond que les experts sont des éléments *obligatoirement* extérieurs et qui apportent leur savoir ou leur savoir-faire.

Catherine Dhérent indique que ces experts jouent un très grand rôle dans le "département de l'innovation technologie et de la normalisation" qu'elle dirige à la direction des Archives de France : experts d'autres domaines (technologiques, juridiques, etc) et d'autres pays.

Jean-Philippe Bonilli s'interroge sur ce que comprend le terme "accompagnement".

Patrick Cavalié insiste sur cet aspect important. L'accompagnement peut revêtir plusieurs formes (information, site intranet, formation, etc) mais reste indispensable à la réussite d'un projet. Pour définir quel type d'accompagnement est nécessaire, le réflexe SPRI ("situation", "problématique", "résolution" "illustration") s'impose. L'accompagnement représente une part financière importante dans le coût d'un projet.

A la demande de Patrick Cavalié, Daniel Lélou fait part de son expérience à la DGAC. Il indique que des difficultés sont apparues en ce qui concerne la diffusion du DANAE local et l'établissement des tableaux de gestion, compte tenu que certaines Directions ou Services n'ont pas ou ont peu la culture " Archives " et ne répondent pas aux demandes en la matière. Comme il est apparu depuis peu, les chargés de communication pourraient être des partenaires appréciables en sensibilisant les services réfractaires.

Des difficultés ponctuelles d'ordre informatique sont aussi à signaler, comme dernièrement avec l'implantation de Windows 98.

Jean-Pierre Brière fait remarquer que le "statut" ou le "positionnement" d'un service d'archives au sein d'un ministère ou d'un établissement peut jouer favorablement ou défavorablement sur le déroulement d'un projet.

Catherine Dhérent confirme ce point de vue et milite pour plus de clarté dans ce domaine. La circulaire "premier ministre" du 2 novembre 2001 et la prise en compte, de plus en plus, du "records management" devraient faciliter la tâche.

Aude Nguyen et Patrick Cavalié précisent également que la place du citoyen est de plus en plus importante dans ce domaine.

Jean-Philippe Bonilli insiste sur la "justification" d'un projet auprès des décideurs.

Patrick Cavalié précise que les systèmes d'information (archives, documentation, bases de données, etc) ont pour vocation d'informer, de capitaliser et aussi d'apporter les informations pertinentes aux décideurs. Cette dimension doit être prise en compte dans tout projet informatique qui englobe les systèmes d'information.

### **Seconde partie. Atelier : étude du projet d'archivage du site internet du Centre Georges Pompidou (exposé de Jean-Philippe Bonilli, support diapositives sur écran).**

Jean-Philippe Bonilli, présente le site internet du centre Georges Pompidou. Le site propose notamment des expositions ou des manifestations du centre avec du texte, des images fixes ou animées. L'intérêt d'un archivage est évident, d'un point de vue patrimonial.

Une "fiche opération" sur ce projet est présentée aux participants et livrée aux commentaires de chacun. Jean-Philippe Bonilli précise que le projet n'en est qu'à ses débuts.

Patrick Cavalié pense plutôt qu'il faut rédiger une "fiche projet" plutôt qu'une fiche opération, à ce stade de la réflexion. Il est dit également l'importance d'une démarche volontaire auprès des décideurs (financier et informatique) et la présence d'un comité de pilotage.

Catherine Dhérent explique la démarche des Archives de France en ce qui concerne l'archivage des sites Internet. La BNF, destinatrice du dépôt légal, effectue des tests en ce moment, à l'aide d'un robot de collecte, pour convertir les sites en HTML ; la DAF est associée à ces études, sachant que seuls les sites publics sont concernés. Un protocole déterminant les rôles respectifs de la BNF et de la DAF devrait être prêt dans le courant de l'automne. Des questions y seront réglées : que doit-on conserver, à quelle fréquence doit-on sauvegarder un site, doit-on effectuer un archivage en ligne ou hors ligne ? La DAF, de toute façon, encourage les ministères et établissements publics, à engager une réflexion à ce sujet.

### **Conclusion de la réunion.**

Afin de faciliter l'animation du réseau, Catherine Dhérent propose d'héberger, sur un serveur de la DAF, une ressource extranet pour RAIA qui permettrait d'échanger des messages et de mettre en commun des informations. Cette offre est acceptée à l'unanimité.

Après discussion, le thème de la prochaine réunion est choisi : *normes et standards en archives*.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 24 septembre 2002 (9 h) à la direction de Archives de France (56, rue des Francs-Bourgeois, Paris III<sup>e</sup>) et sera animée par Catherine Dhérent.